

Département des Arts du spectacle			
Faculté des Arts			
Université de Strasbourg			



Le Silence (Ingmar Bergman, 1963)

L2

Études cinématographiques

Quatrième semestre

L2S4

Livret-guide

2023-2024

ENCADREMENT

Responsable de la Licence
Christophe DAMOUR

Direction du département
Christophe Damour et Guillaume Sintès

Responsable pédagogique de la 2^{ème} année :
Raphaël SZÖLLÖSY

Secrétariat
Maud FROELIGER

Responsable des enseignements pratiques
Éric GALMARD

Le Portique – 1er étage, bureau 102
14, rue René Descartes 67 000 Strasbourg
03 68 85 66 46 / <https://assistance-etudiant.unistra.fr>
Horaires : le mardi et le jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h15, le vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 15h.

Responsable des relations internationales
Éric GALMARD

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Paul ANDRIAMANANA RASOAMIARAMANANA, artiste chorégraphe, costumier
Benoit BASIRICO, journaliste et enseignant
Nathalie BITTINGER, MCF
Christophe DAMOUR, MCF
Dorian MERTEN, doctorant
Éric GALMARD, PRCE
Hélène KOCHERT, enseignante et chercheuse

Greg LAUERT, critique
Nelly MASSERA, réalisatrice
Stéphane PAUVRET, réalisateur
Jean-François PEY, PRCE
Stefan RICHTER, cinéaste-monteur
Julia SACCANI, monteuse
Anaïs SARTINI, réalisatrice et vidéaste
Raphaël SZÖLLÖSY, MCF
Pierre TOUSSAINT, réalisateur
Maya THEBEAULT, costumière
Anne-Laure WITTMANN, monteuse

PARTENAIRES CULTURELS

Artscène (Amicale des étudiants en arts du spectacle)/Agence Culturelle d'Alsace/Artenréel – Coopérative d'activités et d'emploi pour les métiers artistiques et culturels/ Strasbourg Eurométropole – Direction de la culture (audiovisuel et cinéma)/Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)/ Cinémas Star et Star St-Exupéry/ Maison de l'image – Le Lieu Documentaire/Alsace Cinéma/Festival Musica/ Festival Augenblick / Festival européen du Film Fantastique de Strasbourg/Comédie de l'Est – Centre Dramatique Régional d'Alsace (Colmar)/La Filature (Mulhouse)/Le Maillon – théâtre de Strasbourg/Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS)/Théâtre National de Strasbourg (TNS)/TJP-Centre Dramatique National d'Alsace (Strasbourg)/Opéra national du Rhin/Pôle sud, Centre de Développement Chorégraphique National/Ballet de l'Opéra National du Rhin/Centre Chorégraphique de Strasbourg (CCS)/Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Université Libre de Bruxelles (Belgique) / University College Cork (Irlande) / Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main (Allemagne) / Centro Universitario TAI, University Center for the Arts, Rey Juan Carlos University (Madrid, Espagne) / Aristotle University of Thessaloniki (Thessalonique, Grèce) / Université de Vérone (Italie) / Université de Montréal (Canada) / Université Campinas (Brésil).

Pour plus d'informations :

<http://arts.unistra.fr/arts-du-spectacle/cinema/>
<https://www.facebook.com/Arts.Spectacle.unistra/>

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

LICENCE ARTS DU SPECTACLE [études cinématographiques] – DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE (L2-Semestre 3)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère (CRAL) - AR3NCU01	24H TD
2	6	2	Histoire et esthétique des arts du spectacle - AR3NCU02 CM Histoire du cinéma classique - AR3NCM20 CM Parcours d'un cinéaste classique - AR3NCM21	20H CM 20H CM
3	6	2	Analyse d'œuvres et de textes - AR3NCU03 CM Théories du cinéma classique - AR3NCM30 TD Analyse de films - AR3NCM31 (x 4 groupes)	20H CM 20H TD
4	6	2	Ecritures - AR3NCU04 CM Dramaturgie - AR3NCM40 TD Exercice filmique - AR3NCM41 (x 5 groupes)	20H CM 28H TD
5	6	2	Recherche - AR3NCU05 CM Séminaire de recherche disciplinaire - AR3NCM50 CM Méthodologie de la recherche - AR3NCM51	20H CM 12H CM
6	3	1	Projet - AR3NCU60 2 modules obligatoires (dont 1 au choix) -Module 1. CM Découverte des structures et des milieux institutionnels et industriels du cinéma et de l'audiovisuel (2) introduction à l'économie et au droit du cinéma - AR3NCM60 -Module 2. Cours pour non-spécialistes dans un autre département ou dans une autre faculté Ou : TD Pratique audiovisuelle - AR3NCM61 (x2 groupes)	20H CM 24H CM ou 15H TD
Total	30	10	11 modules	219/228H

DEUXIÈME SEMESTRE (L2-Semestre 4)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère - AR3NDU01	24H TD
2	6	2	Histoire et esthétique - AR3NDU02 CM Histoire du cinéma moderne - AR3NDM20 CM Parcours : femmes cinéastes modernes en Europe - AR3NDM21	20H CM 20H CM
3	6	2	Analyse d'œuvres et de textes - AR3NDU03 CM Théories du cinéma moderne - AR3NDM30 TD Analyse de films - AR3NDM31 (x4 groupes)	20H CM 20H TD
4	6	2	Ecritures textuelles et scéniques - AR3NDU40 CM Parcours d'un cinéaste documentariste - AR3NDM04 TD Atelier montage - AR3NDM41 x5 groupes TD Réalisation documentaire - AR3NDM42 (x5 groupes)	20H CM 36H TD 36H TD
5	6	2	Recherche - AR3NDU05 CM Dialogue des arts - AR3NDM50 TD Méthodologie de la recherche - AR3NDM51 (x4 groupes)	20H CM 12H TD
6	3	1	Projet - AR3NDU06 Deux modules au choix parmi quatre propositions : -TD Pratique audiovisuelle (écriture scénaristique) - AR3NDM60 x 2 groupes -Cours pour non-spécialistes dans une autre faculté (ou atelier culturel) -TD Découverte d'un métier (la critique de cinéma) - AR3NDM61 -Stage facultatif - AR3NDM62	15H TD 24CM 20H TD
Total	30	10	12 modules	251/280

SEMAINIER L2S4

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9			L2 TD UE5 Méthodo G1-G2 (Merten) 201 Saint Georges L2 TD UE5 Méthodo G3-G4 (Kochert) 319 Saint Georges (sauf le 13/03)		L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
9-10			L2 TD UE5 Méthodo G1-G2 (Merten) 201 Saint Georges L2 TD UE5 Méthodo G3-G4 (Kochert) 319 Saint Georges (sauf le 13/03)		L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
10-11	L2 TD UE6 G1 (Pey) 211 Saint Georges	L2 TD UE4 G1 (Galmard) 18 Portique L2 TD UE4 G3 (Pauvret) 3220 Patio	L2 CM Dialogue des arts (Andria) A210 Saint Georges (sauf le 28/02)		L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
11-12	L2 TD UE6 G1 (Pey) 211 Saint Georges	L2 TD UE4 G1 (Galmard) 18 Portique L2 TD UE4 G3 (Pauvret) 3220 Patio	L2 CM Dialogue des arts (Andria) A210 Saint Georges (sauf le 28/02)		L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
12-13	L2 TD UE6 G1 (Pey) 211 Saint Georges	L2 TD UE4 G3 (Pauvret) 3220 Patio		L2 CM Montage (Galmard) 3 Le Bel	L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
13-14		L2 TD UE4 G4 (Toussaint) 3220 Patio	L2 TD UE4 G3 (Pauvret) 116/211 Saint-Georges L2 TD UE4 G5 (Massera) 3220 Patio	L2 CM Montage (Galmard) 3 Le Bel	L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
14-15	L2 CM Histoire (Szollosy) 6 Le Bel	L2 TD UE4 G4 (Toussaint) 3220 Patio	L2 TD UE4 G1/G2 (Galmard) salle 1 Portique L2 TD UE4 G3 (Pauvret) 116/211 Saint-Georges L2 TD UE4 G5 (Massera) 3220 Patio	L2 TD UE3 Analyse G3 (Galmard) 201/211 Saint Georges	L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
15-16	L2 CM Histoire (Szollosy) 6 Le Bel	L2 TD UE4 G4 (Toussaint) 3220 Patio	L2 TD UE4 G1/G2 (Galmard) salle 1 Portique L2 TD UE4 G3 (Pauvret) 116/211 Saint-Georges L2 TD UE4 G5 (Massera) 3220 Patio	L2 TD UE3 Analyse G3 (Galmard) 201/211 Saint Georges L2 TD UE3 Analyse G1 (Pey) salle 116 PU	L2 TD UE4 G1-G5 5107 Patio
16-17	Ciné-club : "Cinémas arabes" – 4 Lebel		L2 TD UE3 Analyse G2 (Basirico) 2 Le bel	L2 TD UE6 G2 (Galmard) 201/211 Saint Georges L2 TD UE3 Analyse G1 (Pey) salle 116 PU	L2 TD UE4 G1-G2-G4 3220 Patio, G5 3204 Patio (rattrapages éventuels)
17-18	Ciné-club : "Cinémas arabes" – 4 Lebel		L2 TD UE3 Analyse G2 (Basirico) 2 Le bel	L2 TD UE6 G2 (Galmard) 201/211 Saint Georges	L2 TD UE4 G1-G2-G4 3220 Patio, G5 3204 Patio (rattrapages éventuels)
18-19	L2 TD UE6 Critique G1 (Lauert) 18 Portique	L2 TD UE4 G2 (Galmard) 3220 Patio L2 TD UE6 Critique G2 (Lauert) AT 2 Atrium (sauf 09/04 et 07/05)	L2 CM Théorie (Bittinger) 2 Le Bel	L2 CM Cinéastes (Pey) AT8 Atrium	L2 TD UE4 G1-G2-G4 3220 Patio, G5 3204 Patio (rattrapages éventuels)

19-20	L2 TD UE6 Critique G1 (Lauert) 18 Portique	L2 TD UE4 G2 (Galmard) 3220 Patio L2 TD UE6 Critique G2 (Lauert) AT 2 Atrium (sauf 09/04 et 07/05)	L2 CM Théorie (Bittinger) 2 Le Bel	L2 CM Cinéastes (Pey) AT8 Atrium	
-------	---	--	---------------------------------------	-------------------------------------	--

UE1

LANGUE VIVANTE ETRANGÈRE

Coef. 1/3 ECTS / un module au choix

24h TD

► LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Pole LANSAD - LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

Procédure d'inscription (avant le début des cours) : Avec vos identifiants Ernest, connectez-vous à lansadmin.unistra.fr et suivez la procédure d'inscription indiquée.

Évaluation

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné

UE2 HISTOIRE ET ESTHETIQUE

Coef. 2/ 6 ECTS / deux modules

Responsable de l'UE : Eric Galmard

CM Histoire du cinéma moderne - AR3NDM20 (20HCM)

Raphael Szöllösy

Lundi 14h-16h

Amphi 6-Institut Lebel

C'est au cœur des ruines de la seconde guerre mondiale que la modernité cinématographique se déploie. Dans les dédales des villes européennes fragmentées surgit le chemin rossellinien vers le besoin de rédemption d'un temps autant que vers un désir de novation ancré dans la réalité des espaces filmés. On s'évertuera à réfléchir l'Histoire de cette modernité du point de vue de la multitude géographique : depuis l'Italie donc (Rossellini, Pasolini, Fellini, Mangini), jusqu'en France (chez François Truffaut, Jean-Luc Godard et Anna Karina), en Tchécoslovaquie (Miloš Forman et Věra Chytilová), aux États-Unis (Shirley Clarke et John Cassavetes) et en Iran (Kiarostami).

Bibliographie :

BAZIN André, *Écrits complets*, présenté, rassemblé et annoté par Hervé Joubert-Laurencin, Paris, Macula, 2018.

KRACAUER Siegfried, *Théorie du film : la rédemption de la réalité matérielle*, Paris, Flammarion, 2010.

ROSSELLINI Roberto, *Le cinéma révélé*, Paris, Flammarion, 2008.

CM Parcours : les femmes cinéastes modernes en Europe : AR3NDM21 (20HCM)

Jean-François Pey

Jeudi 18h-20H

AT8-Atrium

On s'intéressera à la portée stylistique et politique des films de réalisatrices européennes durant les années 1960-1970, entre autres : Agnes Varda, Vera Chytilová, Kira Muratova, Lina Wertmüller, Liliana Cavani, Larissa Chepitko, Jane Arden, Catherine Breillat...

Evaluation :

1. Devoir sur table 2h (coef. 1) / 2. Devoir sur table 2h (coef. 1) / 3. Devoir temps libre (coef. 1)

UE3 ANALYSE

Coef. 2/ 6 ECTS / deux modules

Responsable de l'UE : Nathalie Bittinger

CM *Théories du cinéma moderne* - AR3NDM30 (20HCM)

Nathalie Bittinger

Mercredi 18h-20h

Amphi 2-Institut Le Bel

Gilles Deleuze : de la pensée des images à la nouvelle image de la pensée.

Etude de la modernité cinématographique au prisme de la philosophie deleuzienne : de l'image-mouvement à l'image-temps, de la crise de l'image-action au cinéma de voyant.

Bibliographie succincte :

CARDINAL Serge, *Deleuze au cinéma. Une introduction à l'empirisme supérieur de l'image-temps*, Presses de l'Université Laval, 2010.

DELEUZE Gilles, *Cinéma 1. L'image-mouvement*, Paris, Minuit, « Critique », 1983 ; *Cinéma 2. L'image-temps*, Paris, Minuit, 1985.

TD *Analyse de films* - AR3NDM31 (20HTD)

Un groupe au choix parmi trois propositions :

- Groupe 1 : « *Welles moderne* », Jean-François Pey, Jeudi 16h-18h, s. 116 Palais Universitaire
- Groupe 2 : « *Tandems du cinéma moderne, réalisateur et compositeur (Rota-Fellini, Leone-Morricone, Fusco-Antonioni, Legrand-Demi, Truffaut-Delerue-De Broca...)* », Benoit Basirico, mercredi 16h-18h, Amphi 2-Institut Lebel, (séances les 7/02, 21/02, 28/02, 13/03, 20/03, 10/04, 17/04, 24/04, 29/05, 5/06)
- Groupe 3 : « *Documentaires modernes (Johan Van der Keuken, Marcel Ophuls, Alain Resnais, Arnaud Des Pallières, ...)* », Éric Galmard, jeudi 14h-16h, s.201/211 St-Georges.

Modalités d'évaluation : 1. DST (2h) [coef 1] / 2. Analyse de séquence 1h [coef 0.5] / 3. Analyse de séquence 2h (2h) [coef 0.5].

Coef. 2 / 6 ECTS / deux modules

Responsable de l'UE : Eric Galmard

CM *Le Montage* - AR3NDM40 (20HCM)

Eric Galmard

Jeudi 12h-14h

Amphi 3-Institut Le Bel

Ce cours s'attachera à proposer une histoire des esthétiques du montage à partir de l'opposition fondatrice entre d'une part le montage de la continuité américain et européen et d'autre part le montage à visée discursive du cinéma soviétique. S'agissant de la première approche, ultra dominante dans le cinéma narratif, on s'efforcera d'en montrer l'évolution en insistant sur sa dimension expressive (et non véritablement transparente) et en analysant spécifiquement certaines figures : le champ-contrechamp, le plan-séquence (contre le montage découpé), le jump-cut (contre les raccords classiques), le split-screen.

Bibliographie :

AMIEL Vincent, *Esthétique du montage*, Paris, Nathan, 2001.

FAUCON Teresa, *Théorie du montage : Énergie des images*, Paris, Armand Colin, 2017.

Modalités d'évaluation : devoir sur table (2h)

TD *réalisation documentaire* - AR3NDM41 (36HTD)

- G1/Eric Galmard : mardi 10h-12h, 18 Portique et mercredi 14h-16h, 1 Portique (1semaine/2, semaine impaire) + vendredi 16h-19h (séances de rattrapages éventuels), 3220 Patio
- G2/Eric Galmard : mardi 18h-20h, 3220 patio et mercredi 14h-16h, 1 Portique (1semaine/2, semaine paire) + vendredi 16h-19h (séances de rattrapages éventuels), 3220 Patio
- G3/Stéphane Pauvret : mardi 10h-13h, 3220 patio et mercredi 13h-16h, 116/211 Saint Georges.
- G4/Pierre Toussaint : mardi 13h-16h, 3220 Patio + vendredi 16h-19h (séances de rattrapages éventuels), 3220 Patio
- G5/Nelly Massera : mercredi 13h-16h, 3220 Patio + vendredi 16h-19h (séances de rattrapages éventuels), 3204 Patio

Modalités d'évaluation : Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe [coef 1]. Assiduité obligatoire. Pas de session 2.

TD *Atelier montage* - AR3NDM42 (36HTD)

Module 1 – atelier montage fiction (suite du TD exercice filmique fiction du L2S3)

Deux Vendredis 9h-12h/13h-16h par Groupe, 5107 Patio

Intervenant Damien Lemercier

- Groupe 1 : Julia Saccani (09/2 et 16/2)
- Groupe 2 : Anne-Laure Wittmann (23/2 et 01/03)
- Groupe 3 : Julia Saccani (15/03 et 22/03)

Intervenante Anaïs Sartini

- Groupe 4 : Anne-Laure Wittmann (05/04, à confirmer et 12/04)

Intervenant Hervé Roesch

- Groupe 5 : Anne-Laure Wittmann (19/04 et 26/04)

Module 2 – atelier intensif montage documentaire (groupes du TD réalisation documentaire du L2S4)

S104 PU

- G1 : 21, 22, 23, 24 mai, Anne-Laure Wittmann
- G2 : 27, 28, 29, 30 mai, Anne-Laure Wittmann
- G3 : 3, 4, 5, 6 juin, Anaïs Sartini

S5107 Patio

- G4 : 21, 22, 23, 24 mai, Stefan Richter
- G5 : 27, 28, 29, 30 mai, Stefan Richter

Modalités d'évaluation : Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe [coef 1]. Assiduité obligatoire. Pas de session 2.

UE5 RECHERCHE

Coef. 2/ 6 ECTS / deux modules

Responsable de l'UE : Christophe Damour

CM Dialogue des arts - AR3NDM50 (20HCM)

Le costume

Paul Andriamanana Rasoamiaramanana et Maya Thebeault

Mercredi 10h-12h

A210 Espace St-Georges (sauf le 28/02).

Le cours est mené à deux voix, chacune dispensée en alternance et en écho l'une de l'autre. L'une abordera, à travers des œuvres majeures de l'histoire du cinéma et du théâtre, l'histoire du costume – du XIXe siècle à nos jours - et la manière dont les archétypes vestimentaires sont hybridés pour répondre à des volontés d'assumer la contemporanéité des créations. L'autre portera sur les rapports qu'entretiennent les costumier-e-s avec la peinture – du XVIe siècle à nos jours – afin d'esquisser une historiographie et une poétique des pratiques de la discipline.

Il est impératif d'avoir lu, avant la première séance :

Roland Barthes, « Les maladies du costume de théâtre », in *Théâtre populaire*, n. 12, mars-avril 1955 ; repris dans *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, p. 53-62

Bibliographie :

BOUCHER, François, *Histoire du costume en Occident*, Paris, Flammarion, 2008

FUKAI, Akiko, SUOH, Tamami, et all., *Kyoto Costume Institute, Fashion*, Volume 1 et 2, Cologne, TASCHEN, 2005

ARMANET, François, QUIN, Elisabeth, *Le détail qui tue - Petit précis du style de Marcel Proust à Rihanna*, Paris, Flammarion 2022

LELOIR, Maurice, *Dictionnaire du costume*, Paris, Gründ, 1951 (1re édition) - épuisé, à consulter en bibliothèque

TD *Méthodologie de la recherche* - AR3NDM51 (12HTD)

4 groupes en alternance tous les 15 jours, Mercredi 8h-10h

début des cours en semaine 2 : Groupes 1 et 3 ;

semaine 3 : Groupes 2 et 4

Groupes 1 (A-C) et 2 (D-G) : Dorian Merten (salle 201 Saint-Georges)

Groupes 3 (H-N) et 4 (O-Z) : Hélène Kochert (salle 319 Saint-Georges, sauf 13/03)

Ces cours visent à la consolidation par l'étudiant des différents outils d'analyse, de problématisation, de structuration de la pensée et d'écriture appliqués à la recherche en études cinématographiques, à partir d'un corpus de textes en lien avec le CM

Modalités d'évaluation :

1. Devoir sur table (2h) ;
2. Dossier en temps libre ;
3. Dossier en temps libre 2

UE6 PROJET

Coef. 1 / 3 ECTS / deux modules

Deux modules au choix parmi quatre propositions :

**1. TD Ateliers pratique audiovisuelle - AR3NDM6o (15HTD)
Exercices d'écriture scénaristique**

2 groupes (15 étudiants max) :

- Groupe 1 : Jean-François Pey, lundi 10h-13h, s.211-St. Georges
- Groupe 2 : Éric Galmard, jeudi 16h-18h, s. 201/211-St. Georges

Évaluation : Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe [coef 1].
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après une absence non justifiée. Pas de session 2.

2. TD Découverte d'un métier (la critique de cinéma) - AR3NDM61 (2oHTD)

Greg Lauert

Après avoir abordé un rapide historique de la critique de cinéma, les étudiants seront familiarisés avec les différents types d'écritures critiques, qu'il s'agisse d'articles de fond, de textes très synthétiques ou de portraits analytiques. Il s'agira de réfléchir aux enjeux actuels de l'activité critique à partir de la production personnelle de textes critiques.
Un groupe au choix parmi deux propositions :

Groupe 1 :

Lundi 18h-20h, « Histoire et exercice de la critique », s. 18 Portique

Groupe 2 :

Mardi 18h-20h, « Atelier critique autour de l'œuvre de Nicholas Ray », AT 2 Atrium (sauf 09/04 et 07/05)

Modalités d'évaluation : exercices d'écriture et dossier en temps libre

3. Cours pour non-spécialistes dans une autre faculté
Horaires et modalités à voir avec la composante concernée.

4. Stage facultatif - AR3NDM62 - Enseignant référent : Raphaël Szöllösy

MODALITÉS D'ÉVALUATION AU SEIN DU DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE (CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL)

Le Département des arts du spectacle relève du régime du contrôle continu intégral avec épreuves sans convocation.

Il n'y a pas de session de rattrapage.

La présence en cours (CM et TD) est obligatoire et des évaluations multiples sont réparties tout au long du semestre.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être obligatoirement présenté au secrétariat et l'enseignant responsable de l'examen immédiatement prévenu, et ce dans un délai maximal de 7 jours, afin qu'une épreuve de substitution puisse être proposée à l'étudiant.

Une dispense d'assiduité peut être obtenue auprès du secrétariat sur justificatif (contrat de travail) mais seulement pour certains CM (pas pour les TD) : l'étudiant devra indiquer en début d'année pour quel cours il demande cette dispense.

Attention : la dispense d'assiduité ne dispense pas du contrôle continu. Les étudiants sont tenus de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues.

Chaque UE est affectée d'un coefficient et correspond à un nombre de crédits.

Pour valider son année universitaire, l'étudiant doit obtenir 60 crédits (30 crédits par semestre).

Une UE est composée d'un ou plusieurs cours (CM et/ou TD). Elle est validée lorsque la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au sein de l'UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes se compensent à la fin de la session d'examens :

- entre les cours d'une même UE
- entre les UE de chaque semestre
- entre 2 semestres consécutifs d'une même année.

Un étudiant n'ayant **pas** obtenu au moins 24 crédits par semestre doit se réinscrire dans la même année afin de rattraper les UE non validées. A titre exceptionnel, l'étudiant peut cependant suivre des UE de l'année supérieure. Le nombre d'UE suivies ne peut alors représenter plus de 30 crédits par semestre (ceux de l'ancien semestre inclus). Les UE non validées de l'année précédente doivent alors demeurer la priorité de l'étudiant. Ceci est formalisé au sein d'un contrat pédagogique (renseignements auprès du responsable du parcours concerné).

Attention à ne pas confondre UE et module ; si une UE n'est pas validée et doit être repassée l'année suivante, elle doit être repassée dans son intégralité ; il n'y a pas de report des notes des modules composant une UE non validée, même si celles-ci sont supérieures à 10.

Un étudiant ayant obtenu **au moins 24 crédits** par semestre peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant, dans ce cas de figure, peut suivre toutes les UE de l'année en cours, et celles qu'il n'a pas validées lors de l'année précédente. Cependant, les UE non validées de l'année précédente demeurent là aussi la priorité de l'étudiant, et cette disposition donne également lieu à un contrat pédagogique avec le responsable du parcours concerné.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Université de Strasbourg

Début de l'année: 04 septembre 2023

Fin de l'année: 30 septembre 2024

Année universitaire 2023-2024

Date	Sem	Evaluation continue intégrale	Date	Sem	Evaluation par contrôles terminaux
04/09/2023	36	Accueil	04/09/2023	36	Accueil
11/09/2023	37	Semaine 1	11/09/2023	37	Semaine 1
18/09/2023	38	Semaine 2	18/09/2023	38	Semaine 2
25/09/2023	39	Semaine 3	25/09/2023	39	Semaine 3
02/10/2023	40	Semaine 4	02/10/2023	40	Semaine 4
09/10/2023	41	Semaine 5	09/10/2023	41	Semaine 5
16/10/2023	42	Semaine 6	16/10/2023	42	Semaine 6
23/10/2023	43	Semaine 7	23/10/2023	43	Semaine 7
30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"	30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"
06/11/2023	45	Semaine 8	06/11/2023	45	Semaine 8
13/11/2023	46	Semaine 9	13/11/2023	46	Semaine 9
20/11/2023	47	Semaine 10	20/11/2023	47	Semaine 10
27/11/2023	48	Semaine 11	27/11/2023	48	Semaine 11
04/12/2023	49	Semaine 12	04/12/2023	49	Semaine 12
11/12/2023	50	Semaine 13	11/12/2023	50	Semaine 13
18/12/2023	51	Semaine 14	18/12/2023	51	Semaine 14
25/12/2023	52	Vacances "Noël"	25/12/2023	52	Vacances "Noël"
01/01/2024	1	Vacances "Noël"	01/01/2024	1	Vacances "Noël"
08/01/2024	2	Semaine de Révision	08/01/2024	2	Semaine de Révision
15/01/2024	3	Semaine 15	15/01/2024	3	Examens session 1 S1
22/01/2024	4	Semaine 16	22/01/2024	4	Examens session 1 S1
29/01/2024	5	Inter-semestre (semaine 0)	29/01/2024	5	Inter-semestre (semaine 1)
05/02/2024	6	Semaine 1	05/02/2024	6	Semaine 2
12/02/2024	7	Semaine 2	12/02/2024	7	Semaine 3
19/02/2024	8	Semaine 3	19/02/2024	8	Semaine 4
26/02/2024	9	Semaine 4 / Date limite Jury S1	26/02/2024	9	Semaine 5 / Date limite Jury S1
04/03/2024	10	Vacances "Hiver"	04/03/2024	10	Vacances "Hiver"
11/03/2024	11	Semaine 5	11/03/2024	11	Semaine 6
18/03/2024	12	Semaine 6	18/03/2024	12	Semaine 7
25/03/2024	13	Semaine 7	25/03/2024	13	Semaine 8
01/04/2024	14	Semaine 8	01/04/2024	14	Semaine 9
08/04/2024	15	Semaine 9	08/04/2024	15	Semaine 10
15/04/2024	16	Semaine 10	15/04/2024	16	Semaine 11
22/04/2024	17	Semaine 11	22/04/2024	17	Semaine 12
29/04/2024	18	Vacances "Printemps"	29/04/2024	18	Vacances "Printemps"
06/05/2024	19	Semaine 12	06/05/2024	19	Semaine 13 ou début examens S2
13/05/2024	20	Semaine 13	13/05/2024	20	Examens session 1 S2
20/05/2024	21	Semaine 14	20/05/2024	21	Examens session 1 S2
27/05/2024	22	Semaine 15	27/05/2024	22	
03/06/2024	23	Semaine 16	03/06/2024	23	Date limite Jury S2
10/06/2024	24		10/06/2024	24	Rattrapages S1
17/06/2024	25		17/06/2024	25	Rattrapages S1/S2
24/06/2024	26	Date limite Jury S2	24/06/2024	26	Rattrapages S2
01/07/2024	27		01/07/2024	27	
08/07/2024	28		08/07/2024	28	Date limite Jury session de rattrapage
15/07/2024	29		15/07/2024	29	

Rappel des vacances scolaires dans l'Académie de Strasbourg

Vacances de la Toussaint: samedi 21 octobre au lundi 06 novembre 2023

Vacances de Noël: samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024

Vacances d'hiver: samedi 24 février au lundi 11 mars 2024

Vacances de printemps: samedi 20 avril au mardi 06 mai 2024